

Résumé des exigences pour les visites, les absences et les rassemblements sociaux

Exigences	Lignes directrices lorsqu'il n'y a aucune éclosion	Éclosion / Résident en isolement	
<p>Visiteurs</p> <p>Les visiteurs généraux de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun éloignement physique n'est requis avec le résident. • Peuvent offrir du soutien dans la salle à manger et prendre part aux activités. • Doivent porter un masque chirurgical, et une protection oculaire selon les indications. Le masque peut être enlevé dans les aires désignées (chambres privées et solariums) si aucun autre résident n'est présent. • Peuvent manger et boire dans le bistro, dans le parc d'hiver et dans les chambres des résidents (si le camarade de chambre n'est pas dans la chambre). • Il n'y a aucune limite sur le nombre de visiteurs que peut recevoir un résident en même temps, à l'intérieur et en plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> • Doivent porter l'ÉPI indiqué dans la chambre du résident. • Aucune restriction pour les visites à un résident recevant des soins de fin de vie. Si le visiteur échoue le dépistage passif, il doit porter l'ÉPI indiqué durant sa visite de fin de vie. 	
<p>Absences</p> <p>*Le port d'un masque chirurgical est recommandé.</p>	<p>Absence pour raisons médicales / humanitaires / palliatives / essentielles</p>	<p>Absence autorisée</p>	
	<p>Absence de courte durée pour raisons sociales (sans nuitée) (<24 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence autorisée pour tous les résidents 	<p>Absence interdite</p>
	<p>Absence temporaire pour raisons sociales (2 jours ou plus avec nuitée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence autorisée pour tous les résidents 	<p>Absence interdite</p>
<p>Rassemblements sociaux</p> <p>*Les résidents doivent porter un masque s'ils peuvent le tolérer et suivre les pratiques de CPI. Un nettoyage est requis avant et après.</p>	<p>Événements organisés / rassemblements sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien de groupes n'est pas requis. • À la fois les activités en petits groupes et en grands groupes sont autorisées. <p>Selon les conseils de Santé publique Sudbury et districts</p>	
<p>Repas</p>	<p>Repas communaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien de groupes et l'éloignement physique ne sont pas nécessaires à la table. • Les buffets et les repas de style familial sont autorisés dans les salles à manger. Les visiteurs peuvent accompagner les résidents, mais doivent porter en tout temps leur masque. <p>Repas dans la chambre selon les directives de Santé publique Sudbury et districts</p>	

À Noter : Santé publique Sudbury et districts pourrait imposer des restrictions sur les visites durant une éclosion. Des mises à jour seront procurées au cas par cas.